



OFFRE D'EMPLOI

Nom de la Collectivité : Commune de Tumaraa

Intitulé du poste : (*indiqué en chiffres le nombre*) 1 emploi de chef d'agrès

Catégorie : A ☐ B ☐ C ☒ D ☐

Niveau de diplôme minimum requis : Aucun ☐ DNB/CAP/BEP ☒ BAC ☐ BAC+3 ☐

Spécialité : Administrative ☐ Technique ☐ Sécurité Civile ☒ Sécurité Publique ☐

Grade : **Sergent**

Service d'affectation : **Centre d'incendie et de secours**

Localisation : **Commune de Tumaraa**

Emploi à pourvoir à compter du : 1^{er} mai 2026 (date prévisionnelle)

Type de recrutement¹ : Permanent ☒ Temporaire ☐ (durée du CDD en mois :)

Temps de travail¹ : Temps complet ☒ Temps non complet ☐ (durée hebdo/annuelle :)

Recrutement ouvert soit à :

- Tout fonctionnaire communal de spécialité et de grade équivalent
- Tout fonctionnaire de la Polynésie française ou régi par le code général de la fonction publique de spécialité et de grade équivalent (en détachement)
- Tout lauréat de l'examen professionnel de la FPC de la spécialité et du grade correspondants
- Tout candidat inscrit sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne du grade et de la spécialité visés
- Tout lauréat du diplôme minimum requis ou d'un diplôme équivalent correspondant au profil recherché et aux conditions statutaires

Missions principales

Missions opérationnelles relevant des missions dites de tronc commun (secours à personnes, lutte contre l'incendie, accidents de toute nature et opérations diverses) ou de missions dites de spécialité.

Participer aux opérations de secours en qualité de chef d'agrès.

Rédiger un compte rendu d'intervention.

Assurer la liaison et coordonner la communication au sein de la chaîne de commandement

Participer aux opérations de formation.

Exercer des tâches de gestion administrative et technique du centre d'incendie et de secours.

Exercer, le cas échéant, les fonctions de chef d'équipe ou effectuer des tâches d'équipier.

Profil recherché

Être titulaire des unités de valeur de chef d'équipe.

Être titulaire des formations de chef d'agrès VSAV

Être titulaire du SAV1 et SAV2

Être titulaire du permis B et permis C.

Être titulaire du permis côtier.

Rémunération

Conditions statutaires

Epreuves physiques et sportives

Les candidats devront se soumettre à des épreuves physiques et sportives conformément aux dispositions de l'arrêté n°2333 DIPAC du 3 septembre 2013, modifié, relatif aux conditions d'aptitude physique et médicale des emplois relevant des spécialités « sécurité civile » et « sécurité publique » dans la fonction publique des communes, des groupements de communes et de leurs établissements publics administratifs.

La date desdites épreuves, qui seront organisées sur l'île de Raiatea, sera communiquée postérieurement aux intéressés à minima 7 jours en amont.

Renseignements

Nom et coordonnées de l'agent en charge du suivi du dossier :

Tuia Niva – Directeur du développement durable - Tél : 40 60 25 85 - courriel : recrutement@commune-tumaraa.pf

Modalités de candidature

Votre dossier de candidature doit être adressé à monsieur le maire de la commune de Tumaraa, à la convenance du candidat :

- par voie postale (BP 31 - 98735 Uturoa)
- déposé directement au secrétariat de la mairie de Tevaitoa auprès de Vaihere Tetuaroa (ou en son absence de Berthe Tsiong Tsing)
- transmis par courriel à recrutement@commune-tumaraa.pf

Votre dossier devra comprendre les documents suivants :

- copie des permis en cours de validité
- copie des diplômes
- lettre de motivation
- curriculum vitæ
- copie de la carte nationale d'identité ou du passeport
- extrait d'acte de naissance
- attestation d'affiliation délivrée par la Caisse de prévoyance sociale pour les ressortissants des régimes de protection sociale polynésiens
- arrêté de nomination pour les fonctionnaires

Tout dossier incomplet sera rejeté et retourné à son expéditeur.

Date limite de réception des candidatures :
Mercredi 11 mars 2026 à 11 heures